



## Rappel consignes Judo club d'Annecy

### I) Ponctualité

Vestiaires 10 minutes avant le début du cours / Tatami 5 minutes avant le début du cours / *Le cours débute à l'heure.*

Rappel : Les enfants ne sont sous la responsabilité de l'enseignant qu'à partir du début du cours, les parents sont donc priés de rester avec leur enfant jusqu'à ce que l'enseignant monte sur le tatami.

### II) Vestiaires

Lieu pour se changer, commun à tous les pratiquants du parc des sports.

Il est demandé de ne rien y laisser pendant les cours, les sacs pouvant être déposés dans le dojo (porte-manteaux, bancs...)

*Nb : Il est demandé aux parents ou accompagnateurs d'être vigilants quant à l'entrée dans le vestiaire du sexe opposé, cela peut en effet gêner l'usage des pratiquants des autres cours.*

### III) Accompagnateurs

A la suite des cours d'essais, les accompagnateurs des « éveils » sont priés de rester à l'extérieur du dojo. Cela dans le but que l'enfant n'ait qu'une seule référence et ne soit pas perturbé par la présence de ses parents.

Les accompagnateurs des cours suivants sont autorisés à rester, à conditions qu'ils ne gênent pas le déroulement du cours (discussions à haute voix, téléphone portable, ...)

### IV) Hygiène

Tous les pratiquants doivent avoir les ongles des mains et des pieds coupés, les mains et pieds propres.

*Pour les plus petits, les parents auront pensé à faire passer l'enfant aux toilettes avant chaque cours, afin d'éviter les « accidents » sur le tatami.*

### V) Matériel

Chaque judoka doit avoir un judogi propre, sa ceinture, une paire de tongue (zoori ou autre), une bouteille d'eau.

### VI) Utilisation du tatami

Il est interdit de boire ou manger sur le tatami.

Il est interdit de monter autrement que pieds nus.

Il est interdit donc d'en sortir pieds nus.

## Code moral du Judo

